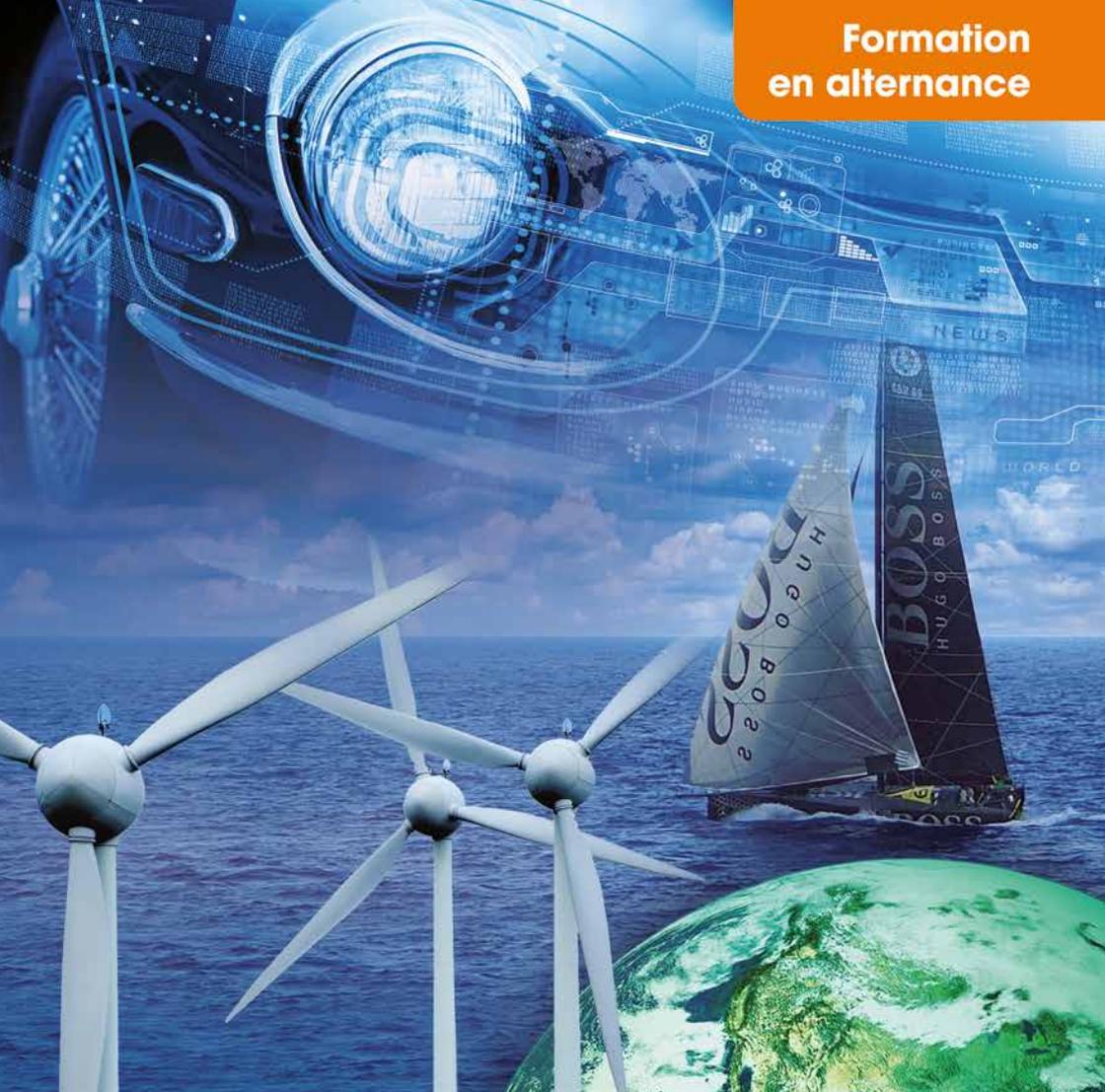


Formation
en alternance



Master 2 Bac+5

Eco-Conception des polymères et composites

Faculté
sciences &
sciences de
l'ingénieur

ubs:

Université Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

Eco-conception des polymères et composites

Vous êtes intéressé.e par l'innovation dans le domaine des matériaux polymères et composites et soucieux de leur impact sur l'environnement ?

Le Master "Eco-Conception des Polymères & Composites (ECPC)", forme des cadres à la conception, au développement et à l'industrialisation des éco-matériaux polymères & composites d'aujourd'hui et de demain, intégrant à la fois des spécifications techniques et environnementales. En effet dans le contexte économique actuel, les entreprises sont soumises à des contraintes très fortes sur le plan de l'innovation et de l'environnement.

SECTEURS ET MÉTIERS VISÉS

Les industries visées sont celles qui utilisent couramment des Plastiques & Composites (automobile, emballages, aéronautique, nautisme, BTP...), mais aussi les industries hi-tech. (nanocomposites, énergie, biomédical, électronique ...) et les entreprises utilisant des produits dérivés (adhésif, peinture, textile, caoutchouc ...).

- **Métiers visés :**
 - Ingénieur conception et développement
 - Ingénieur R&D
 - Chef de projet en éco-conception-ACV
 - Responsable de production (plasturgie, composites)
 - Cadre technique de suivi qualité, sécurité, environnement
 - Cadre technico-commercial

COMPETENCES VISEES

- Concevoir, développer et industrialiser les éco-matériaux polymères & composites de demain, intégrant à la fois des spécifications techniques et environnementales en utilisant les outils de mise en œuvre de caractérisation et de simulation adaptés.
- Valoriser les déchets plastiques et composites
- Analyser une situation complexe, adopter une approche pluridisciplinaire, faire un état de l'art bibliographique à partir d'articles scientifiques et brevets,
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale,
- Connaître et respecter les réglementations, optimiser la fabrication en termes de coût délais et qualité,
- Gérer les capacités et les moyens de production,
- Veiller au respect des cahiers des charges, suivre et superviser le déroulement de la fabrication.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Cycle de Vie des Matériaux et Développement Durable :** Eco-conception, Biomimétisme, Analyse de cycle de Vie, Recyclage des plastiques, matériaux biocomposites et biopolymères
- **Nanomatériaux fonctionnels :** Nanocomposites polymères fonctionnels, nanocomposites conducteurs, mélange de polymères
- **Outils de simulation :** Analyse de Cycle de Vie, Simulation des procédés plasturgie
- **Biodégradation et durabilité :** biodégradation, vieillissement physique et chimique, durabilité des composites
- **Relations Structure – Propriétés des polymères :** Caractérisation structurale, viscoélasticité, formulation
- **Transformation des plastiques :** Procédés extrusion injection, contrôle qualité, impression 3D, emballage et design
- **Conception de structure composites :** Conception CAO, Dimensionnement, Outillages

L'ALTERNANCE À L'UBS

> CÔTÉ ÉTUDIANT.E

Qu'est-ce qu'un Master en alternance ?

- Un parcours alternant enseignements académiques de haut niveau et **mises en pratique opérationnelles** en entreprise
- Une formation métier avec des missions à responsabilité

Comment s'organise l'alternance ?

- Les étudiants alternent des périodes de 2 semaines à l'UBS à **Lorient** et 2 semaines en entreprise de septembre à fin janvier. Le second semestre se déroule entièrement au sein de l'entreprise, jusqu'à fin juin.

Quels sont les avantages de l'alternance ?

- La découverte d'un métier sur le terrain.
- Une garantie renforcée d'insertion professionnelle (pré-recrutement) et un accélérateur de carrière
- Un statut salarié avec une rémunération fixée selon l'âge de l'alternant.e, et des droits à la retraite et au chômage.
- Un accompagnement individualisé pour le projet d'entreprise et le parcours de formation

Qui peut en bénéficier ?

- Les jeunes de moins de 26 ans
- Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans ou bénéficiaires de certaines allocations ou contrats

Comment m'inscrire dans la formation ?

Je sou mets ma candidature à l'UBS
(janvier à juin)

Après acceptation, je contacte le service Formation Professionnelle & Alternance (février à juillet)

Je recherche activement et trouve une entreprise.
Je fais valider mes missions en entreprise.
(février à août)

Si mon projet d'alternance est validé, un **convention de formation** est signée entre l'entreprise et l'UBS et je **signe mon contrat de travail** (juillet à septembre)

Je commence la formation alternant cours théoriques et période en entreprise
(début septembre)

CONDITIONS D'ACCES

Je suis étudiant.e : admission de droit pour les étudiants M1 Eco-Conception Polymères & Composites de l'UBS et sur dossier pour les extérieurs (Niveau : Bac+4 validé à dominante Matériaux polymères et Composites).

Je suis salarié.e ou demandeur d'emploi : Je sou mets un dossier de candidature en bénéficiant, le cas échéant, de la procédure de Validation des Acquis Professionnels. Pour tous renseignements, contactez le Service Formation Professionnelle & Alternance de l'UBS.

L'ALTERNANCE À L'UBS

> CÔTÉ EMPLOYEUR

Quels sont les avantages pour l'entreprise ?

- Former un collaborateur (ou futur) à des missions de haut niveau dans le domaine des polymères et composites
- Bénéficier d'un salarié futur cadre (bac+5) à coût attractif, dans le cadre d'un dispositif financier incitatif
- Profiter des compétences d'un personnel formé à la recherche et l'innovation
- Alternant non comptabilisé dans l'effectif de l'entreprise

Quel organisme peut en bénéficier ?

- Tout organisme privé ou public, à l'exclusion pour le contrat de professionnalisation des collectivités locales, des services de l'État et des établissements publics à caractère administratif

Quelles sont les aides ?

- Frais de formation assurés par les OPCO (Opérateurs de compétences)
- Exonération selon le cas d'une partie des cotisations patronales
- Aide exceptionnelle de l'État en 2021
- Aide à la formation du tuteur

Quels sont les types d'alternance proposés ?

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Contrat spécifique pour vos salariés

Quelle est la durée du contrat d'alternance ?

- 10-12 mois selon le type de contrat.

Comment accueillir un(e) étudiant(e) alternant(e) en contrat de professionnalisation ?

Choix du candidat

Vérification de la possibilité de financement par l'OPCO

Contractualisation avec l'UBS

Signature du contrat de travail avec l'alternant

Transmission du dossier à l'OPCO

CONTACTS

■ **Responsable de la formation**
Mickael CASTRO
mickael.castro@univ-ubs.fr

■ **Service Formation Professionnelle & Alternance**
Tél : 02 97 87 11 36
eugenie.corlobe@univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr/fc